

Salaires 2023

Déconnectés de la réalité

Qui a vu Delphine Ernotte pousser son chariot au supermarché ?

Personne ! Ni la PDG, ni sa nouvelle DRH n'ont l'habitude de faire leurs courses, sinon elles auraient remarqué la valse des étiquettes.

La vie est de plus en plus chère

Les prix flambent ! Les derniers chiffres font état d'une hausse des produits alimentaires de 14,5 % sur un an, et ce n'est pas fini ! Le litre d'essence est à 2 €, les taux des emprunts augmentent, les loyers, les services, les restaurants... On en parle tous les jours dans nos éditions nationales, régionales et ultramarines. Madame Ernotte ne regarde pas les infos à la télé ?

Les salariés, eux, subissent de plein fouet la baisse de leurs salaires réels. En 2022, alors que l'inflation a dépassé les 6%, l'augmentation générale des salaires, elle, n'a atteint que 1,2 %.

Pour cette année, rebelotte, mais avec des mots choisis : la direction prévoit ... « **une mesure générale dite de pouvoir d'achat** » royalement chiffrée à 1,3 %, soit environ 60 € nets par mois pour la grande majorité des salariés de FTV.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : augmentations collectives + mesures individuelles + primes discrétionnaires et parts variables, tout compris, le budget des salaires 2023 n'augmentera que de 2,8% c'est-à-dire la moitié de la hausse des prix !

Résumons : si vous ne bénéficiez pas d'une mesure individuelle, d'une prime attribuée par votre chef ou d'une promotion, votre salaire 2023 n'augmentera que de 1% à 3%, dans le meilleur des cas. C'est-à-dire qu'il va baisser, comparé aux chiffres de l'inflation.

Cachetiers, pigistes et alternants sont encore moins bien lotis avec une augmentation générale comprise entre 1,3% et 2,1% selon l'option choisie pour le plafonnement du CET.

Toujours plus de primes

Le budget consacré aux mesures individuelles au choix est en baisse de 6% (3,5 M€ contre 3,7 M€ en 2022).

L'enveloppe des mesures égalité professionnelle est carrément ridicule : 300 000 € contre 2,3 M€ en 2021, alors qu'il subsiste d'énormes disparités.

En revanche, le budget des primes exceptionnelles, summum de l'arbitraire, se porte bien. Il augmente de 15%. Celui des parts variables aussi !

Mesurettes

Pour habiller sa politique salariale rétrograde, la présidente de FTV saupoudre quelques augmentations écolos ou sociales : augmentation de 38 à 40 € du supplément familial, le forfait mobilité passerait de 33 à 42,40 € /mois, le Pass Navigo à 55% et le forfait transport (région et Outre-Mer) de 360 € à 396 €. Pas de quoi compenser le niveau d'inflation.

Autre mesure qui ne coûte pas cher (ils ne sont pas très nombreux !) : un palier d'ancienneté supplémentaire à 36 ans pour les journalistes et 40 ans pour les PTA.

La CGT revendique 10% d'augmentation générale

Les salariés de France Télévisions en ont assez de cette politique sociale punitive ! Ils ont déjà beaucoup donné avec la chasse aux ETP (un millier de moins depuis l'arrivée de Delphine Ernotte en 2015, 10% des effectifs), qui rejailit sur leurs conditions de travail. Maintenant, ils subissent le bridage des salaires, alors que les prix explosent. La double peine.

Paris, le 13 mars 2023